



REGION ALSACE

REUNION REGIONALE DU 21 JANVIER 2010

A L'EPSAN

Jacques VENNÉ, secrétaire régional accueille les participants et propose de démarrer la journée par les réunions de catégorie afin d'aborder les dossiers d'actualité et les interrogations des catégories.

Vers 11h 30 tout le monde se retrouve en séance plénière autour de Philippe BLUA, président du SNCH, de Jean-Marc NOVAK, vice président du SNCH chargé de la catégorie des techniques et d'André RENAUD, délégué National.

Le président fait le tour des dossiers d'actualités :

- le décret sur les logements de fonction
- l'état d'avancement de la mission cadre : Bernard Verrier est en charge du comité de suivi
- le protocole catégorie B et LMD qui comprend 6 volets :
 1. La création de nouveaux corps classés en catégorie A composé de 2 à 4 grades pour les corps paramédicaux selon les filières
 2. Les cadres de santé auront accès à une grille rénovée de catégorie A en juillet 2012
 3. Les droits d'option et les conditions d'accès à la catégorie A
 4. Le reclassement des personnels administratifs, techniques, ouvriers et socio-éducatifs de catégorie B dans le nouvel espace statutaire
 5. L'amélioration des conditions de travail des personnels paramédicaux de la FPH et l'accompagnement de l'allongement des carrières
 6. Les spécialisations et l'accès aux masters et doctorats.
- le statut des Directeurs de Soins : les élections des représentants au CNG auront lieu en juin 2010
- la loi HPST

La réunion se termine par un tour d'horizon des travaux des catégories, auxquels le Président donne son éclairage :

➤ Catégorie des ingénieurs et cadres techniques :

J-M DURRHEIMER, délégué de catégorie : les ingénieurs suggèrent que la réflexion évolue sur leur positionnement dans les équipes de direction, notamment lors de la mise en place de la nouvelle gouvernance. Ou vers une éventuelle gestion du corps par le CNG

Philippe BLUA souligne la grande disparité des métiers d'ingénieurs et la difficulté d'avoir une représentation cohérente et diverse à la fois.

➤ Catégorie des retraités :

Albert FRITSCH, délégué de catégorie : les retraités s'inquiètent du devenir des retraites complémentaires. Particulièrement de la retraite complémentaire des hospitaliers (CGOS) dont la durée de paiement garantie est de 5 ans.

➤ Catégorie des cadres soignants :

Gilbert WENTZ, délégué de catégorie : les cadres soignants notent les avancées statutaires proposées par le protocole en cours. Mais souhaitent que la négociation « catégorie A » qui doit s'ouvrir en 2010 permette d'aller au-delà, et ainsi atteindre les objectifs que le SNCH s'est fixé depuis un certain temps.

Les cadres enseignants s'inquiètent de leur devenir dans le cadre du LMD. Quel avenir par rapport aux Universités ? Quelle formation ?

➤ Catégorie cadres administratifs

J-Marc RISCH, délégué de catégorie : le problème des ACH est toujours d'actualité. Le protocole en cours de négociation propose un changement de dénomination et une intégration dans le nouvel espace statutaire en juin 2011.

➤ Catégorie DH :

Les DH souhaitent une revalorisation statutaire dans le cadre de la réforme HPST, en regard des nouvelles responsabilités qui leur sont reconnues (compétences nouvelles, CHT, détachement, ...). L'accès à la HeC leur paraît souhaitable. L'ouverture du corps au privé dont il a été beaucoup question, apparaît plus que virtuelle étant donné le peu d'attrait des rémunérations qui sont les nôtres. Il est suggéré un ancrage des négociations sur la grille des PH

Un participant suggère que tous les chefs d'établissement de 1^{ère} classe soient reclassés en HeC.

Philippe BLUA répond que l'alignement sur les administrateurs civils a été obtenu, ce qui était la revendication et que la marge de manœuvre se situe plutôt au niveau du régime indemnitaire.

Les DH voient avec satisfaction une baisse des recours pour notation. Cela prouverait les bienfaits de l'évaluation.

Les D3S évoquent une évolution de leur progression de carrière. La reconnaissance du corps passe par une adaptation de la formation au management.

Jacques VENNER remercie les participants ainsi que Philippe BLUA, Jean-Marc NOVAK et André RENAUD pour leur présence. Il remercie aussi très chaleureusement l'établissement qui nous accueille, et plus particulièrement Daniel KAROL et Patrice TABUTIAUX.

La réunion se poursuit à 13h 30 par un repas pris en commun.